



Paris, le 28 octobre 2013

Communiqué de presse conjoint

Vivendi et Lagardère : Accord relatif à la cession de la participation de 20 % au capital de Canal+ France

Les Groupes Vivendi et Lagardère se réjouissent du succès de la médiation menée sous l'autorité du Tribunal de Commerce de Paris par Monsieur René Ricol et de la conclusion ce jour d'un accord relatif à la cession par le Groupe Lagardère de sa participation de 20 % au capital de Canal+ France, pour un montant, en numéraire, de 1 020 millions d'euros.

Cet accord, qui sera soumis aux instances représentatives du personnel, met également fin à tous les différends entre les deux groupes liés à cette participation.

Le Groupe Vivendi remercie le Groupe Lagardère d'avoir accompagné avec succès le développement de Canalsatellite puis de Canal+ France depuis plus de 10 ans.

Les Groupes Lagardère et Canal+ vont poursuivre leur coopération dans les domaines de la production de programmes, l'édition et la distribution de chaînes de télévision.

A propos de Vivendi

Vivendi regroupe plusieurs entreprises leaders dans les contenus et les médias. Groupe Canal+ est le numéro un français de la télévision payante, présent également en Afrique francophone, en Pologne et au Vietnam; sa filiale Studiocanal est un acteur européen de premier plan en matière de production, d'acquisition, de distribution et de ventes internationales de films. Universal Music Group est le numéro un mondial de la musique; il s'est récemment renforcé et diversifié avec l'acquisition d'EMI Recorded Music.

Dans les télécommunications, Vivendi contrôle GVT, le premier opérateur alternatif brésilien, et SFR, le premier opérateur alternatif en France.

www.vivendi.com

A propos de Lagardère

Lagardère est un groupe 100 % média (Livre et e-Publishing ; Presse, Audiovisuel, Numérique et Régie publicitaire ; Travel Retail et Distribution ; Sport et Entertainment) comptant parmi les leaders mondiaux de ce secteur.

Le marché de référence du titre Lagardère est Euronext Paris.

Contacts Vivendi**Médias**

Paris
Jean-Louis Erneux +33 (0) 1 71 71 15 84
Solange Maulini +33 (0) 1 71 71 11 73
New York
Jim Fingerroth (Kekst) +1 212 521 4819

Relations Investisseurs

Paris
Jean-Michel Bonamy +33 (0) 1 71 71 12 04
France Bentin +33 (0) 1 71 71 30 45
New York
Eileen McLaughlin +1 212 572 8961

Contacts Lagardère**Presse**

Thierry Funck-Brentano +33 (0)1 40 69 16 34
tfb@lagardere.fr
Ramzi Khiroun +33 (0)1 40 69 16 33
rk@lagardere.fr

Relations investisseurs

Anthony Mellor +33 (0)1 40 69 18 02
amellor@lagardere.fr

Avertissement Vivendi

Déclarations prospectives. Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux projets de Vivendi. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, et notamment les risques liés à l'obtention de l'accord des autorités de la concurrence, d'autorités réglementaires et d'autres autorités dans le cadre de cette opération ainsi que les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en langue anglaise sur notre site (www.vivendi.com). Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) ou directement auprès de Vivendi. Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion.

ADR non sponsorisés. Vivendi ne sponsorise pas de programme d'American Depositary Receipt (ADR) concernant ses actions. Tout programme d'ADR existant actuellement est « non sponsorisé » et n'a aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec Vivendi. Vivendi décline toute responsabilité concernant un tel programme.

Avertissement Lagardère

Certaines déclarations figurant dans ce document ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus à raison desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations.

Nous vous invitons à vous référer au Document de référence de Lagardère SCA le plus récent déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes.

Lagardère SCA n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Lagardère SCA ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.